

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer le rendement du Fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du Fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, le Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du Fonds?

Cette section vous indique le rendement annuel des parts de catégorie A du Fonds au cours de la dernière année. Les frais du Fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du Fonds.

Rendements annuels

Étant donné que les parts de catégorie A du Fonds sont offertes depuis moins d'une année civile aux termes d'un prospectus simplifié, les renseignements sur le rendement ne sont pas disponibles.

Meilleur et pire rendements sur trois mois

Étant donné que les parts de catégorie A du Fonds sont offertes depuis moins d'une année civile aux termes d'un prospectus simplifié, les renseignements sur le rendement ne sont pas disponibles.

Rendement moyen

Étant donné que les parts de catégorie A du Fonds sont offertes depuis moins de douze mois consécutifs aux termes d'un prospectus simplifié, les renseignements sur le rendement ne sont pas disponibles.

À qui le Fonds est-il destiné?

Le Fonds convient aux investisseurs qui :

- investissent à moyen ou à long terme;
- peuvent tolérer un niveau de risque moyen;
- veulent faire des placements appuyés sur des recherches.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous raporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de catégorie A du Fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une catégorie et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Les parts de catégorie A sont disponibles selon l'option des frais d'acquisition initiaux.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	en pourcentage (%)	en dollars (\$)	
Frais d'acquisition initiaux	De 0 à 3,00 % du montant que vous investissez	De 0,00 \$ à 30,00 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie	<ul style="list-style-type: none">• Vous convenez du taux avec votre représentant.• Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant que vous investissez et sont versés à votre représentant à titre de commission.

2. Frais du Fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous car ils réduisent le rendement du Fonds.

Les frais du Fonds se composent des frais de gestion, des frais d'exploitation et des frais d'opérations. Les frais de gestion annuels pour les parts de catégorie A du Fonds correspondent à 1,80 % de la valeur totale du Fonds. Comme il s'agit d'un nouveau fonds, les frais d'exploitation et les frais d'opérations ne sont pas encore connus.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du Fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

Next Edge Capital Corp. verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Plus précisément, la commission de suivi correspond à 1,00 % de la valeur (ou 10,00 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie) de toutes les parts de catégorie A détenues par les clients de ces représentants qui n'ont pas été rachetées à la date de paiement.



3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	À l'appréciation de Next Edge Capital Corp., jusqu'à 2,00 % de la valeur des parts que vous vendez ou échangez dans les 90 jours suivant leur acquisition. Ces frais sont versés au Fonds.
Frais d'échange ou de substitution	Jusqu'à 3,00 % de la valeur des parts que vous échangez ou que vous substituez.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou de votre territoire.

Pour obtenir de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou de votre territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du Fonds, communiquez avec Next Edge Capital Corp. ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du Fonds constituent les documents légaux du Fonds.

Next Edge Capital Corp.

1 Toronto Street, bureau 200

Toronto (Ontario) M5C 2V6

www.nextedgecapital.com

Téléphone : 416-775-3600

Numéro sans frais : 1-877-860-1080

Courriel : info@nextedgecapital.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les OPC, consultez la brochure intitulée Comprendre les organismes de placements collectifs, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.

